

La TVA immobilière après la réforme



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Acquérir une connaissance approfondie des règles de TVA applicables aux opérations de nature immobilières : mutations à TO, construction et location d'immeubles et de droits immobiliers
- Comprendre et utiliser les règles de droit d'enregistrement applicables à ces mutations particulières



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Rappel des principes avec leurs situations particulières
- Des exemples concrets seront donnés tout au long de la formation



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Plan détaillé
- PowerPoint



FORMATEURS

Marc MICHEL et Ingrid RENAUD
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



RÉF. CSN

000024



PUBLICS

Notaires
et leur personnel

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles
de base de la TVA



PLUS-VALUE

Pour une meilleure
compréhension
des mécanismes
applicables depuis
2010, afin d'analyser
dans les meilleures
conditions les
situations qui se
présentent au notaire
et à ses assistants
au quotidien



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉFORME

- Notion d'assujetti, biens taxables, opérations visées
- Droit d'enregistrement : droit commun, les engagements et leur gestion :

4h

- régime général
- art. 1115 CGI
- art. 1594-0-A CGI

2

APPLICATION PRATIQUE

- Bail à construction
- Crédit-bail immobilier
- Analyse par type d'opérateurs :
 - promoteurs
 - marchands de biens, lotisseurs
 - entreprises autres

3h